

**Appel à projets/Call for projects 2023**  
**Sons Anonymes/Anonymous Sounds**

**PRÉTEXTE**

La musique électronique a apporté deux grands changements dans le monde musical qui suscitent cet appel, elle a permis de :

- Rendre légitimes tous les sons, qu'ils soient enregistrés, captés, détournés ou bien créés de toute part par des machines
- Permettre à un seul musicien d'interpréter et maîtriser ce monde sonore imaginé, le plus souvent la personne qui l'a pensé

Pour cet appel à projets nous avons par ailleurs imaginé une présentation anonyme, pour qu'aucun élément autre que la musique ne puisse influencer le jury.

**POUR QUELS PROJETS ? QUELS ARTISTES ?**

Est éligible : toute proposition musicale électronique, de toute les esthétique (ou d'aucune) pour peu qu'il s'agisse de musique(s) de recherche, réalisée sans emploi d'aucun instrument "traditionnel".

La création devra pouvoir être exécutée « live » par la personne l'ayant imaginée.

Ouvert à toute personne se trouvant dans le cas ci-dessus, une attention particulière sera portée sur le projet de recherche et / ou de développement avec notre Réalisateur en Informatique Musicale.

**PÈCES À FOURNIR (ATTENTION CET APPEL EST RÉALISÉ DE MANIÈRE ANONYME) :**

- Mail (à créer sur une plateforme pour qu'il reste anonyme)
- Lettre de motivation en français
- Projet artistique et musical en français
- Deux extraits audios

**PLANNING**

- Décembre : Lancement de l'appel
- 5 janvier 2023 / 15 mars 2023 : Ouverture de l'appel
- 5 janvier 2023 : Ouverture du dépôt de dossier en sollicitant un lien auprès de Laurent Guidez ([lg.artzoyd@orange.fr](mailto:lg.artzoyd@orange.fr)) avec votre adresse mail anonyme
- 15 mars 2023 : Clôture des appels à midi heure française
- Mai 2023 : Réunion du Jury
- Juin 2023 : Résultats
- Septembre à décembre 2023 : Résidences à Art Zoyd Studios

**Nombre de projet sélectionnés : 1 ou 2**

**PRIX :**

- 1 commande de droits d'auteurs pour 1500 euros TTC
- Prise en charge du voyage du lieu de résidence de l'artiste à Art Zoyd studios pour 300 euros TTC maximum
- Prise en charge d'une semaine d'hôtel et repas à Valenciennes
- Mise à disposition durant 5 jours du studio et du Réalisateur en Informatique Musicale
- Prise en charge du cachet de 500 euros TTC pour la première